

Cote du document: EB 2021/133/R.10
Point de l'ordre du jour: 7 a)
Date: 15 septembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation organisée le 6 septembre 2021

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Tim Balint
Conseiller technique principal
auprès du Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2790
courriel: t.balint@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Examen**

Résumé des propositions de projets et de programmes examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation organisée le 6 septembre 2021

I. Introduction

1. Conformément à la pratique récente, une réunion a été organisée pour permettre aux représentants du Conseil d'administration d'examiner en détail les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et les propositions de projets avant la cent trente-troisième session du Conseil. Les discussions ont porté sur le COSOP pour Madagascar et sur des propositions de projets au Congo, au Rwanda et au Tchad. Des propositions de projets au Pakistan et au Viet Nam devaient également être examinées, mais elles ont finalement été retirées du programme en raison de retards dans l'obtention des autorisations administratives de la part des gouvernements concernés. Ces propositions de projets seront présentées au Conseil à sa cent trente-quatrième session prévue en décembre.
2. Étaient présents à la réunion des représentants de 18 pays membres du Conseil d'administration et huit représentants d'autres États membres du FIDA, notamment des quatre pays concernés par les propositions examinées¹. La consultation s'est tenue sous la conduite du Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, en présence des directrices et directeurs des divisions régionales concernées, du Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
3. Avant l'ouverture des discussions, le président de séance a annoncé que l'accord de financement pour le Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE) avait été signé, après que le Conseil d'administration eut approuvé deux prolongations du délai de contresignature de l'accord par le Gouvernement hondurien.
4. Les propositions se distinguent par le fait qu'elles couvrent différents types de zones fragiles, notamment le sud de Madagascar, où sévit actuellement une famine aggravée par les aléas climatiques, ainsi que le Tchad et le Congo, qui figurent tous deux sur la liste des États fragiles ou touchés par un conflit établie par la Banque mondiale. Lors des débats, la direction a confirmé que, grâce à sa vaste expérience toujours plus grande en matière d'opérations dans les situations fragiles, le FIDA était de mieux en mieux préparé pour gérer ce type d'opérations, en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires. La direction a également attiré l'attention sur la valeur des enseignements tirés de la supervision des projets menée à distance pendant la pandémie de COVID-19.
5. Dans l'ensemble, les représentants ont appuyé les propositions, et les débats ont permis à la direction de clarifier et d'étudier certains aspects importants des opérations examinées. Outre des débats intéressants sur l'intégration des activités agroécologiques dans la phase de conception et sur la promotion de l'accès au marché, la mesure des résultats a été l'un des thèmes centraux des discussions. Concernant le projet mené au Congo, par exemple, la direction a confirmé qu'elle collaborait étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de tenir pleinement compte de l'impact du projet en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Les discussions autour du projet mené au Tchad ont donné lieu à des échanges fructueux sur la mesure de la durabilité de l'entrepreneuriat agricole, et la direction a indiqué qu'elle utiliserait toute une série d'indicateurs pour mesurer efficacement cette variable. Enfin, s'agissant du projet

¹ Pays des représentants au Conseil d'administration présents à la réunion: Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Chine, Costa Rica, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Nigéria, République bolivarienne du Venezuela, Royaume-Uni et Suède. Autres États membres: Cabo Verde, Congo, Cuba, Madagascar, République dominicaine, Rwanda, Sri Lanka et Tchad.

au Rwanda, la direction a indiqué qu'elle avait l'intention d'intégrer le tableau de bord d'évaluation de la résilience, nouvellement créé, afin de mesurer l'impact du projet dans le district de Kayonza, sujet aux épisodes de sécheresse.

6. Les principaux points soulevés lors des discussions sont résumés ci-après pour examen par les Membres avant la tenue de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration. Le présent document sera actualisé après la session pour tenir compte des observations complémentaires formulées par les représentants à cette occasion.

II. Résumé des propositions et des discussions

A. Afrique orientale et australe

Madagascar: Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (EB 2021/133/R.21) / Évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) (EB 2021/133/R.19)

7. Ce COSOP pour la période 2022-2026 vise à s'attaquer à plusieurs causes de fragilité, notamment la crise alimentaire aggravée par les aléas climatiques dans les régions du sud du pays, la faiblesse des institutions rurales et la poussée démographique des jeunes. Le COSOP porte sur 12 régions du sud du pays et cible un total de 430 000 personnes. Il s'inspire des conclusions de la deuxième ESPP relative à Madagascar (période 2013-2019), laquelle s'est avérée globalement positive, même si la question de la durabilité demeure un point faible. Le document reprend les cinq recommandations issues de l'ESPP et intègre également les objectifs stratégiques fixés par le Gouvernement malgache. Le COSOP s'articule autour des objectifs suivants: i) améliorer les systèmes de production résilients face aux changements climatiques; ii) renforcer les filières agricoles et promouvoir l'accès à des services financiers inclusifs. Le représentant du Gouvernement malgache a déclaré que le COSOP était parfaitement conforme aux objectifs des politiques nationales.
8. Les représentants se sont félicités de l'accent mis sur les systèmes de production résilients face aux changements climatiques, et ont abordé d'autres questions, comme la coordination avec les autres partenaires de développement, les perspectives de financement du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et la promotion de l'agroécologie. Ils ont également évoqué la recommandation de l'ESPP concernant la création d'indicateurs ventilés. En réponse, la direction a expliqué qu'elle s'efforçait de coordonner son action avec celle des autres partenaires, en participant notamment à plusieurs groupes de travail, et qu'elle œuvrait à améliorer la présence dans le pays en créant un bureau dirigé par un directeur ou une directrice de pays. Elle a également confirmé que Madagascar était un candidat solide pour un financement au titre de l'ASAP+, et que l'équipe de pays continuerait à chercher des moyens adaptés et efficaces pour investir dans les pratiques agroécologiques pendant la période couverte par le COSOP.

Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants de Kayonza – Phase II (EB 2021/133/R.28)

9. Ce projet ciblera 40 000 ménages dans neuf secteurs exposés à la sécheresse dans le district de Kayonza, en utilisant des financements du FIDA d'un montant de 21,7 millions d'USD et en s'appuyant sur les résultats de la première phase du projet qui doit s'achever l'année prochaine. Les activités du projet se concentreront sur l'accroissement de la résilience face à la sécheresse, l'appui au développement des entreprises agricoles et le développement institutionnel. Le représentant de l'Espagne, dont le Gouvernement cofinance le projet à hauteur de 28 millions d'USD, a fait une déclaration dans laquelle il a soutenu le projet et souligné les avantages de la poursuite du projet dans le cadre de cette deuxième phase. Le représentant du Gouvernement rwandais a confirmé que le projet était pleinement

conforme aux priorités nationales concernant la promotion de l'avancement des femmes et des jeunes et l'établissement de liens avec le marché par l'intermédiaire des coopératives.

10. Les principaux points de clarification soulevés pendant la discussion ont porté sur le nombre de bénéficiaires, les moyens de surmonter les difficultés liées à la commercialisation à l'échelle locale, l'utilisation des services d'information sur le climat, la nécessité d'analyser l'évolution climatique locale ainsi que la méthode employée pour mesurer les résultats en matière de résilience. La direction a répondu en précisant que le projet permettrait de surmonter les difficultés liées à la commercialisation en renforçant les capacités des coopératives, en les reliant aux acteurs du secteur privé et aux prestataires de services financiers et en mettant à profit les partenariats. En outre, des services d'information sur le climat seraient fournis aux agriculteurs grâce aux fermes-écoles et au partenariat conclu avec l'Agence rwandaise de météorologie qui s'est avéré bénéfique dans le cadre d'un autre projet du FIDA achevé récemment. La direction a ajouté qu'elle s'efforcerait de renforcer l'analyse des données climatiques en appliquant les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) et qu'elle comptait utiliser le tableau de bord d'évaluation de la résilience, nouvellement créé pour assurer le suivi. Le représentant du Rwanda a également réitéré l'engagement de son Gouvernement concernant la gestion axée sur les résultats. Enfin, la direction a indiqué qu'elle fournirait une réponse écrite à propos du nombre de bénéficiaires.

B. Afrique de l'Ouest et du Centre

Tchad: Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (EB 2021/133/R.29)

11. Ce projet ciblera 82 000 personnes dans neuf districts du pays, avec un financement du FIDA de 22,9 millions d'EUR, auxquels s'ajouteront 26,3 millions d'EUR fournis par le Fonds vert pour le climat, 9,2 millions d'EUR financés par le Gouvernement tchadien et 5 millions d'EUR apportés par les bénéficiaires. Le projet cherchera à développer des agroentreprises rentables et résilientes ainsi qu'un écosystème de soutien solide, notamment en fournissant des crédits abordables et en promouvant l'adaptation aux changements climatiques et les pratiques et technologies à faible émission de gaz à effet de serre. La présentation du projet par la Directrice régionale a été suivie de l'approbation du projet par le représentant du Gouvernement tchadien.
12. Les questions des représentants ont porté sur les éventuelles difficultés liées à la mise en œuvre de l'actuel accord de gouvernance dans le pays et la fragilité de certaines zones couvertes par le projet, ainsi que sur la manière dont les régions avaient été sélectionnées, l'utilisation de pépinières d'entreprises et les moyens qui seraient déployés pour promouvoir le micro-entrepreneuriat agricole durable (et d'en assurer le suivi). En réponse, le représentant du Gouvernement tchadien et la direction ont confirmé qu'ils ne pensaient pas que d'éventuels changements de gouvernement auraient une quelconque incidence sur le projet et qu'ils n'anticipaient pas non plus de problèmes d'appui budgétaire. Ils ont ajouté que les méthodes de travail mises en place pendant la crise de la COVID-19 et dans d'autres situations de fragilité seraient utilisées pour garantir une exécution et un suivi solides. La direction a aussi expliqué que le ciblage avait été effectué en s'appuyant sur la cartographie de la pauvreté, en tenant compte de la disponibilité des prestataires de services et en utilisant des mécanismes d'autociblage. S'agissant de la durabilité des entreprises, la direction a indiqué qu'il avait été décidé de recourir à des pépinières d'entreprises, car ces dernières étaient bien adaptées au contexte, et qu'une stratégie solide serait mise en œuvre pour promouvoir la durabilité et assurer le suivi des résultats. Enfin, la direction a rappelé les avantages qu'il y avait à appuyer les jeunes ruraux, même lorsque leurs entreprises échouaient.

Congo: Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat (EB 2021/133/R.30)

13. Ce projet vise à atteindre 127 000 personnes dans les départements du sud du pays, avec un budget de 12,9 millions d'EUR fourni par le FIDA et un cofinancement national de 7,4 millions d'USD. Les activités seront axées sur le renforcement des chaînes d'approvisionnement agricoles et l'amélioration de l'accès des acteurs de la filière agricole aux services financiers. Elles consisteront notamment à soutenir les petites et moyennes entreprises agricoles et à promouvoir les réseaux public-privé-producteurs afin de créer un environnement propice au secteur agroalimentaire.
14. Au cours de la discussion, les représentants ont demandé si la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre serait incluse dans le cadre de résultats, et ils ont réclamé des éclaircissements sur les conditions de financement. La direction a confirmé que la réduction des émissions de gaz à effet de serre serait incluse dans le cadre logique du projet et que l'équipe du projet collaborait déjà avec la FAO afin de calculer l'impact potentiel du projet sur ces émissions. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un volet du projet financé par le Fonds vert pour le climat et géré par la FAO, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux forêts du pays. Le représentant du Congo a également fait une déclaration dans laquelle il a réitéré l'engagement de son Gouvernement à limiter l'empreinte carbone du pays, notamment en réglementant la déforestation et en promouvant une agriculture climato-compatible, et il a indiqué que le projet était conforme à ces objectifs. S'agissant des conditions de financement, la direction a confirmé que les conditions de prêt étaient conformes aux recommandations du Fonds monétaire international.